

# L'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC)

**AAO N° : 01/ANAC/2023**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans la presse nationale.
2. L'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) a décidé de financer sur son budget l'acquisition livraison de 02 véhicules station wagon tout terrain 4X4 de 4 cylindres. Les 02 véhicules seront fournis à Nouakchott dans un délai ne dépassant les 60 jours.
3. L'ANAC sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir l'acquisition livraison des véhicules station wagon 4X4 de 4 cylindres.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres « national ouvert ».
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.
  - Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile Ilot C 016 BP 91 tel 45244005, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : ANAC Sis ilot c 016 Nouakchott pendant les jours ouvrables de 9 heures à 16.
6. Les exigences en matière de qualification sont :
  - Avoir réalisé avec succès au cours des 3 dernières années, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) marchés d'acquisition et de fournitures de véhicule similaire en nature et en volume, attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic ;
  - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des 3 dernières années, (2019-2020-2021) supérieur ou égal à 3 000 000 MRU ;
  - Disposer d'une attestation d'autofinancement d'un montant de 2 000 000 MRU, délivrée par une banque et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet contre un paiement non remboursable de cinq mille ouguiyas (5 000 MRU) au Compte numéro : 63233 ouvert à la BAMIS au nom de l'ANAC, à partir du **24/01/2023** pendant les heures ouvrable. La copie de la quittance de paiement devrait être jointe à l'offre.
8. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le **RPAO** (au plus tard le **15 /02/2023 à 12 Heures**). Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées. et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse indiquée ci-dessus : le **15/02/2023 à 12 Heures 15 minutes**.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Soixante dix Mille Ouguiyas (**70.000 MRU**),valable pendant 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres .Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
10. Les concurrents devront indiquer eux-mêmes dans leur soumission, le délai dans lequel ils s'engagent à exécuter les travaux. Ce délai ne doit pas dépasser 60 jours. Toute offre proposant un délai supérieur sera rejetée.

**Le Directeur Général Adjoint**

**Ahmed BABA AHMED**

